



# Alithya

Rapport de gestion  
de Groupe Alithya inc.

Trimestre clos le 30 juin 2023

# Table des matières

	Page	
1.	Mode de présentation	2
2.	Énoncés prospectifs	2
3.	Survol de l'entreprise	3
4.	Plan d'affaires stratégique	6
5.	Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières	7
6.	Faits saillants	10
7.	Résultats d'exploitation	13
7.1	Revenus	14
7.2	Marge brute	15
7.3	Charges d'exploitation	15
7.4	Autres résultats nets et charges	18
7.5	Perte nette et résultat par action	18
7.6	Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action	19
7.7	Informations sectorielles	20
7.8	BAIIA et BAIIA ajusté	21
8.	Nouveaux contrats et carnet de commandes	22
9.	Liquidité et ressources en capital	23
9.1	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	23
9.2	Flux de trésorerie – activités d'exploitation	23
9.3	Flux de trésorerie – activités d'investissement	24
9.4	Flux de trésorerie – activités de financement	24
9.5	Ressources en capital	24
9.6	Dette à long terme et dette nette	25
9.7	Obligations contractuelles	27
9.8	Arrangements hors bilan	27
10	Capital-actions	28
10.1	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités	28
11.	Résumé sur huit trimestres	29
12.	Estimations comptables critiques	30
13.	Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024	30
14.	Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur	31
15.	Risques et incertitudes	32
16.	Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information	32

# 1. Mode de présentation

Le présent rapport de gestion passe en revue les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Groupe Alithya inc. pour le trimestre clos le 30 juin 2023. Dans le présent rapport de gestion, les termes « Alithya », « Société », « Groupe », « nous », « nos » ou « notre » renvoient à Groupe Alithya inc. et à ses filiales ou à l'une ou l'autre d'entre elles, selon le contexte. Le présent document doit être lu parallèlement aux informations présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires (les « états financiers pour le premier trimestre ») et les notes des états financiers de la Société pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022, ainsi que dans les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Ces documents, ainsi que la notice annuelle de la Société et l'information supplémentaire portant sur ses activités se trouvent sous le profil de la Société sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR+ »), à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), ainsi que sur le site Web de l'Electronic Data Gathering, Analysis, and Retrieval system (« EDGAR »), à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

Aux fins de présentation de l'information, la Société a dressé les états financiers pour le premier trimestre en dollars canadiens, en conformité avec la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire » qui figure dans les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») établies par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, tous les montants en dollars (\$) sont exprimés en dollars canadiens, et toute mention du symbole « \$ US » désigne le dollar américain. Les variations, les ratios et les variations en pourcentage dans le présent rapport de gestion ont été établis d'après des chiffres non arrondis.

Le présent rapport de gestion comporte des mesures financières conformes et non conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières ».

Sauf indication contraire, lors de la préparation du présent rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 9 août 2023, soit la date à laquelle le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé le présent rapport de gestion et les états financiers pour le premier trimestre.

## 2. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens attribué à « forward looking statements » dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres dispositions applicables portant sur les règles refuges américaines (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futur et des perspectives d'affaires d'Alithya, et d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « s'attend à », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « peut », « doit », « continue », « projette », « cible » et des termes ou expressions similaires ou des variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces termes et expressions particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion font état, notamment, de renseignements ou de déclarations au sujet des éléments suivants : i) notre capacité à générer des revenus suffisants pour soutenir nos activités, ii) notre capacité à tirer parti des occasions d'affaires et à atteindre nos objectifs fixés dans notre plan stratégique couvrant les trois prochaines années, iii) notre aptitude à maintenir et à développer nos activités, notamment en élargissant l'étendue de notre gamme de services, en concluant de nouveaux contrats et en perçant de nouveaux marchés, iv) notre stratégie, nos activités futures et nos perspectives, notamment nos attentes par rapport aux revenus futurs découlant de nouveaux contrats et du carnet de commandes, v) notre capacité à assurer le service de notre dette et à réunir des capitaux additionnels ainsi que nos estimations concernant notre rendement financier, y compris nos revenus, notre rentabilité, nos travaux de recherche et de développement, nos coûts et nos charges, nos marges brutes, nos liquidités, nos ressources en capital et nos dépenses en immobilisations, vi) notre capacité à réaliser les synergies ou les économies de coûts prévues liés à l'intégration de nos acquisitions d'entreprises, et vii) le retour possible aux activités antérieures à la pandémie de COVID-19.

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider notamment les investisseurs à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation prévu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre échappent à la volonté d'Alithya et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés dans la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion et du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis à l'occasion et que l'on peut consulter sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), et sur EDGAR, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement comme étant négligeables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, son entreprise ou sa réputation.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont visés par les présentes mises en garde et sont à jour uniquement à la date du présent rapport de gestion. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier tout énoncé prospectif, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.

### 3. Survol de l'entreprise

Alithya offre des conseils en matière de stratégie et de transformation numérique par l'entremise de professionnels au Canada, aux États-Unis et à l'international. La Société oriente et appuie ses clients dans la poursuite de l'innovation et de l'excellence, ainsi que dans l'atteinte de leurs objectifs d'affaires par une utilisation optimale des technologies numériques.

Les équipes de collaborateurs d'Alithya déploient des solutions et des services axés sur cinq piliers principaux : stratégie d'affaires, mise en œuvre d'applications d'affaires, services applicatifs, données et analyses et perfectionnement numérique et habilitation au changement. En misant sur l'utilisation optimale des technologies numériques, Alithya offre des services-conseils et des services de technologies numériques à des clients des secteurs manufacturier, des services financiers, de l'assurance, de la santé, de l'énergie renouvelable, des télécommunications, du transport et de la logistique et des services professionnels, ainsi que du gouvernement.

### Offre de services

Les services offerts par Alithya dans chacun de ses secteurs à présenter comprennent un éventail complet de services de technologies numériques répondant aux besoins des clients, soit :

- **Stratégie d'affaires.** Alithya accompagne ses clients tout au long du processus de prise de décisions clefs, notamment en ce qui concerne le conseil en stratégie, la transformation numérique, la souplesse opérationnelle, l'architecture d'entreprise et la performance organisationnelle.
- **Services applicatifs.** Les experts d'Alithya accompagnent les clients dans tous les aspects concernant, entre autres domaines, les services d'infonuagique et d'infrastructure, de systèmes de contrôle et d'ingénierie logicielle, de cybersécurité, de développement d'applications numériques, de traitement intelligent des documents, de modernisation des systèmes patrimoniaux et d'assurance qualité.
- **Mise en œuvre d'applications d'affaires.** En s'associant à des partenaires clés dans l'industrie, dont certains des plus importants fournisseurs de solutions d'infonuagique d'entreprise au monde, les experts d'Alithya aident les clients à déployer des systèmes à l'échelle de leur entreprise, y compris des logiciels de gestion intégré (ERP), des systèmes de gestion de la performance organisationnelle (EPM), des logiciels de gestion de la relation client (CRM) et des logiciels de gestion des ressources humaines (HCM).
- **Données et analyses.** En misant sur des systèmes et des logiciels de TI spécialisés, les experts de données d'Alithya aident les clients à accroître leur compréhension des affaires et à prendre de meilleures décisions grâce à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage automatique, aux mégadonnées, à l'informatique décisionnelle, à l'Internet des objets et à l'intelligence opérationnelle, entre autres outils.
- **Perfectionnement numérique et habilitation au changement.** Le service de perfectionnement numérique et habilitation au changement d'Alithya offre à nos clients et à leur personnel tout ce dont ils ont besoin pour adopter de nouvelles technologies.

Sur le plan géographique, Alithya exerce des activités d'un bout à l'autre du Canada, aux États-Unis et à l'international, et offre une gamme complète de services en stratégie et en technologies numériques, auxquels s'ajoute une connaissance approfondie d'un éventail de technologies et de domaines commerciaux.

## Contexte concurrentiel

Pour de nombreuses sociétés, les systèmes et les infrastructures numériques représentent l'un des actifs les plus importants et les plus stratégiques. Ces actifs, dont l'acquisition nécessite des investissements importants, agissent de plus en plus comme facteur de différenciation et vecteur de croissance clés pour les clients.

Par conséquent, les entreprises recherchent des solutions leur permettant de continuer de se distinguer de leurs concurrents au moyen de processus d'affaires exclusifs, de même que de produits personnalisés. C'est là où la transformation numérique entre en jeu, car elle invite les sociétés à changer d'approche et à passer des technologies de l'information traditionnelles à des technologies numériques souples.

Alors que les dépenses des entreprises ne cessent d'augmenter dans le domaine de la technologie, les entreprises en technologie numérique comme Alithya s'efforcent de proposer des idées innovatrices et une expertise industrielle verticale approfondie, tout en facilitant la transformation des processus d'affaires grâce à l'utilisation de technologies optimales.

Alithya estime être bien placée pour tirer parti de cette tendance des clients à investir dans les technologies numériques. Le modèle d'entreprise d'Alithya repose sur une philosophie consistant à offrir des solutions souples et créatives qui permettent aux clients de tirer le meilleur parti de leurs investissements dans les technologies numériques. Alithya se positionne elle-même comme un conseiller de confiance et un partenaire de consultation agile capable de produire des résultats rapidement pour ses clients.

Les concurrents d'Alithya dans chacun de ses secteurs à présenter comprennent les entreprises d'intégration de systèmes, les sociétés de programmation à forfait, les sociétés de développement d'applications, les fournisseurs de services infonuagiques, les cabinets de services-conseils de grande envergure ou traditionnels, les groupes de services professionnels des sociétés de matériel informatique, les sociétés de services de gestion des infrastructures et d'impartition et les sociétés de services numériques spécialisées. De plus, Alithya livre concurrence à un nombre important de petites sociétés locales sur les divers marchés géographiques sur lesquels elle exerce des activités.

Alithya rivalise sur la base des principaux facteurs de différenciation suivants : la capacité de fournir des services-conseils en vision et en stratégie, la capacité de fournir des services numériques, le rendement et la fiabilité, la qualité du soutien technique, de la formation et des services, la capacité d'adaptation aux besoins des clients, la réputation et l'expérience, la stabilité financière et une gouvernance d'entreprise solide, ainsi que le prix concurrentiel de ses services.

Alithya a également recours aux mesures suivantes pour rivaliser efficacement : a) des investissements permettant de mettre à l'échelle ses secteurs de pratique; b) un modèle de recrutement, de formation et de maintien en poste bien développé; c) un modèle de prestation de services fructueux; d) une culture et une approche intrapreneuriale; e) une vaste banque de références; f) des investissements continus dans l'amélioration des processus et l'accroissement des connaissances; g) des investissements dans les infrastructures et les activités de recherche et de développement; h) un souci constant d'adaptation aux besoins des clients, de la qualité des services et de l'offre de prix concurrentiels; i) des capacités de gestion de projets et une expertise technique.

## 4. Plan d'affaires stratégique

Alithya a adopté un plan stratégique d'une durée de trois ans qui a pour objectif de renforcer sa position et de faire de l'entreprise un chef de file en Amérique du Nord dans le domaine de la transformation numérique.

Selon ce plan, l'ampleur et l'envergure que prendra Alithya devraient lui permettre d'étendre ses activités sur le plan géographique, d'approfondir son expertise, de diversifier son offre intégrée et de se positionner dans la chaîne de valeur pour cibler les segments des services de TI qui connaissent l'essor le plus rapide. La spécialisation d'Alithya dans le domaine des technologies numériques et l'approche flexible qu'elle applique pour déployer des solutions d'entreprise et offrir des solutions adaptées à des objectifs d'affaires précis répondent directement aux attentes des clients. Plus précisément, Alithya a mis au point un plan à trois volets qui se détaille comme suit :

- Augmenter son ampleur avec de la croissance interne et des acquisitions stratégiques en :
  - générant une croissance interne rentable grâce à l'innovation, aux offres à forte valeur ajoutée et aux relations clients fondées sur la confiance;
  - réalisant des acquisitions d'entreprises porteuses de valeur grâce à une expansion géographique nord-américaine de manière à compléter la présence actuelle sur le marché, y compris sur le plan géographique, tout en ajoutant progressivement d'importantes offres de solutions d'entreprise intégrées et une expertise spécialisée.
- Atteindre un des meilleurs taux d'engagement du personnel en :
  - favorisant une culture de collaboration, de diversité et d'appartenance;
  - veillant au bien-être des employés et à leur épanouissement personnel;
  - investissant dans le perfectionnement de ses leaders et employés.
- Fournir aux investisseurs, aux partenaires et aux parties prenantes un rendement du capital investi croissant à long terme en :
  - renforçant ses relations avec ses clients actuels, à titre de principal conseiller de confiance, en créant de la valeur à long terme;
  - investissant dans l'innovation et dans le développement d'une offre de services à forte valeur ajoutée;
  - agissant de façon responsable, avec une vision durable et respectueuse envers ses parties prenantes et en articulant son cadre et ses priorités environnementales, sociales et de gouvernance.

## 5. Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Alithya présente ses résultats financiers conformément aux IFRS. Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures non conformes aux IFRS ainsi que d'autres mesures financières et ratios financiers à des fins d'évaluation du rendement financier d'Alithya. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Elles ne sont donc vraisemblablement pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures doivent être vues comme un supplément d'information et non comme une substitution à l'information financière établie conformément aux IFRS.

Les mesures non conformes aux IFRS auxquelles Alithya a recours sont décrites ci-dessous :

### *BAIIA et marge du BAIIA*

Le terme « BAIIA » désigne le résultat net avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation.

Le terme « marge du BAIIA » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA et la marge du BAIIA sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles donnent une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant de prendre en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que l'amortissement hors trésorerie et la dépréciation. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA, se reporter à la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

### *Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action*

Le terme « résultat net ajusté » désigne le résultat net (la perte nette) avant ajustement pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises et des incidences fiscales liées à ces éléments.

Le « résultat net ajusté par action » est calculé en divisant le résultat net ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A en circulation (« actions à droit de vote subalterne ») et d'actions à droit de vote multiple de catégorie B (« actions à droit de vote multiple »), à l'exclusion des instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs en circulation, durant la période.

La direction est d'avis que le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer le résultat d'exploitation d'une période à une autre, avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, lesquels peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soient pris en compte les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés qui découlent principalement de l'acquisition d'entreprises et des activités d'intégration subséquentes. Pour un rapprochement de la perte nette et du résultat net ajusté, voir la rubrique 7.6 intitulée « Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action ».



### *BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté*

Le terme « BAIIA ajusté » désigne le résultat net avant ajustement pour tenir compte de la charge (du recouvrement) d'impôts, des charges financières nettes, des opérations de change, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, de la rémunération fondée sur des actions, des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, des coûts de mise en œuvre des systèmes ERP internes et des autres éléments excédentaires et ponctuels.

Le terme « marge du BAIIA ajusté » désigne le pourcentage du total des revenus que représente le BAIIA ajusté pendant une période donnée.

La direction est d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent de comparer les résultats d'exploitation d'une période à une autre. Ces mesures donnent également une indication des résultats tirés des principales activités de la Société avant que soit prise en compte la manière dont ces activités sont financées et assujetties à l'impôt, ainsi que les éléments hors trésorerie et les autres éléments susmentionnés. Pour un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ajusté, voir la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté ».

### *Revenus en dollars constants et croissance en dollars constants*

Les « revenus en dollars constants » constituent une mesure des revenus et des revenus par emplacement géographique avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en convertissant les revenus et les revenus par emplacement géographique de la période considérée en devise locale au moyen des taux de change pour la période équivalente de l'exercice précédent.

La « croissance en dollars constants » constitue une mesure de la croissance des revenus et de la croissance des revenus par emplacement géographique, exprimée sous forme de pourcentage, avant la prise en compte de la conversion des devises. Cette mesure est obtenue en divisant les revenus en dollars constants, décrits ci-dessus, par les revenus de la période précédente.

La direction est d'avis que les revenus en dollars constants et la croissance en dollars constants sont des mesures utiles aux investisseurs, car elles permettent d'ajuster les revenus afin d'exclure l'effet des fluctuations des taux de change pour comparer plus facilement le rendement de l'entreprise d'une période à l'autre. Se reporter à la rubrique 7.1 intitulée « Revenus » pour obtenir le rapprochement des revenus et des revenus en dollars constants par emplacement géographique.

### *Dettes nettes*

Le terme « dette nette » désigne la dette à long terme, notamment la tranche courante, moins la trésorerie et les liquidités soumises à des restrictions. Pour obtenir le montant du calcul de la dette nette, se reporter à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette ». La direction est d'avis que la dette nette est utile aux investisseurs, car elle donne une indication des liquidités de la Société.

## Autres mesures financières

Les autres mesures financières utilisées par Alithya sont décrites ci-dessous :

La « marge brute en pourcentage des revenus » est calculée en divisant la marge brute par les revenus.

Les « charges de vente, générales et administratives, en pourcentage des revenus » sont calculées en divisant les charges de vente, générales et administratives par les revenus.

Le terme « nouveaux contrats » désigne le montant des accords de revenus conclus au cours de la période, incluant ceux acquis dans le contexte d'acquisition d'entreprise, ainsi que les renouvellements, les prolongations et autres changements aux contrats existants. La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendancielle intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps.

Le « ratio nouveaux contrats-facturation » est calculé en divisant la valeur des nouveaux contrats par les revenus, pour la même période. La direction est d'avis que ce ratio permet l'appréciation du carnet de commandes de la Société et donne des renseignements utiles aux investisseurs sur les variations du volume d'affaires au fil du temps. L'utilisation de ce ratio est plus appropriée sur une longue période, car celui-ci peut fluctuer de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Le terme « carnet de commandes » désigne le montant des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus, notamment les nouveaux contrats, dont ceux obtenus au moyen d'acquisitions, ainsi que les renouvellements, les prolongations et les autres changements aux contrats existants, exprimé en nombre de mois du revenu des douze derniers mois, à une date donnée. Comme indiqué dans les états financiers consolidés de la Société, la définition du carnet de commandes diffère de celle des « obligations de prestation qui restent à remplir » au sens des normes IFRS, car le carnet de commandes comprend également les accords fondés sur le temps et les ressources sans plafond établi ainsi que les contrats dont la durée prévue initialement est supérieure à un an. La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendancielle intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus.

Le terme « délai moyen de recouvrement des créances clients » fait référence au nombre moyen de jours que la Société prend pour convertir ses débiteurs et autres créances (après taxes de vente) ainsi que ses travaux en cours, déduction faite des revenus différés, en trésorerie. La direction est d'avis que cette mesure donne des renseignements utiles aux investisseurs concernant les liquidités de la Société.

## 6. Faits saillants

Résultats d'exploitation (en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Revenus	131 595	126 764
Marge brute	38 093	34 064
Marge brute en pourcentage des revenus <sup>1)</sup>	28,9 %	26,9 %
Charges de vente, générales et administratives	32 499	28 927
Charges de vente, générales et administratives en pourcentage des revenus <sup>1)</sup>	24,7 %	22,8 %
Perte nette	(7 245)	(4 164)
Perte de base et diluée par action	(0,08)	(0,04)
Résultat net ajusté <sup>2)</sup>	1 677	2 719
Résultat net ajusté par action <sup>2)</sup>	0,02	0,03
BAIIA ajusté <sup>3)</sup>	9 055	6 198
Marge du BAIIA ajusté <sup>3)</sup>	6,9 %	4,9 %

Autres (en milliers de dollars, sauf pour le carnet de commandes et le délai moyen de recouvrement des créances clients)	30 juin	31 mars
	2023	2023
	\$	\$
Total des actifs	447 492	464 101
Passifs financiers non courants <sup>4)</sup>	55 648	136 062
Total de la dette à long terme	127 071	127 190
Dette nette <sup>5)</sup>	99 932	104 607
Carnet de commandes <sup>1)</sup>	16 mois	16 mois
Délai moyen de recouvrement des créances clients <sup>1)</sup>	49 jours	54 jours

Actions, options sur actions et unités d'actions en circulation	8 août
	2023
Actions à droit de vote subalterne	88 445 257
Actions à droit de vote multiple	7 324 248
Options sur actions <sup>6)</sup>	4 409 271
Unités d'actions différées (« UAD »)	1 039 602
Unités d'actions incessibles (« UAI »)	311 264
Droits à la valeur d'actions liés au rendement (« UAR »)	2 190 535

<sup>1)</sup> Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

<sup>2)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi qu'à la rubrique 7.6 intitulée « Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action » pour un rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

<sup>3)</sup> Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS ainsi qu'à la rubrique 7.8 intitulée « BAIIA et BAIIA ajusté » pour un rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

- 4) Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme, la tranche non courante des obligations locatives et la contrepartie éventuelle.
- 5) Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS, ainsi qu'à la rubrique 9.6 intitulée « Dette à long terme et dette nette » pour obtenir le rapprochement quantitatif par rapport aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.
- 6) Incluent 505 264 option sur actions pour achat d'actions à droit de vote multiple.

### Trimestre clos le 30 juin 2023 :

- Les revenus se sont accrus de 3,8 % pour atteindre 131,6 M\$, par rapport à 126,8 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- 82 % des revenus ont été générés par des clients existants au cours du même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute a connu une hausse de 11,8 % pour s'établir à 38,1 M\$, contre 34,1 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse et s'est chiffrée à 28,9 %, par rapport à 26,9 % pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté s'est accru de 46,1 % pour s'établir à 9,1 M\$, ou à 6,9 % en pourcentage des revenus, et ce, par rapport à 6,2 M\$, ou à 4,9 % en pourcentage des revenus, pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- La perte nette s'est établie à 7,2 M\$, ou à 0,08 \$ par action, alors qu'elle atteignait 4,2 M\$, ou 0,04 \$ par action, pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette est en partie attribuable à une dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,4 M\$, dans le cadre d'un examen en cours de notre stratégie immobilière à la suite de changements apportés aux conditions de travail.
- Le résultat net ajusté a connu une baisse de 1,0 M\$, ou de 38,3 %, pour s'établir à 1,7 M\$, contre 2,7 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cela s'est traduit par un résultat net ajusté par action de 0,02 \$, par rapport à 0,03 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont élevés à 7,6 M\$, soit une amélioration de 17,4 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 9,8 M\$ négatifs pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Les nouveaux contrats<sup>1)</sup> pour le premier trimestre ont totalisé 111,3 M\$, ce qui s'est traduit par un ratio nouveaux contrats-facturation<sup>1)</sup> de 0,85. Le ratio nouveaux contrats-facturation serait de 0,99 si les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 étaient exclus.
- Au 30 juin 2023, le carnet de commandes représentait environ 16 mois de revenus des douze derniers mois.
- Contrats conclus avec 32 nouveaux clients.

<sup>1)</sup> Il s'agit d'une autre mesure financière. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition de cette autre mesure financière.

## 7. Résultats d'exploitation

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Revenus	131 595	126 764
Coût des revenus	93 502	92 700
Marge brute	38 093	34 064
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de vente, générales et administratives	32 499	28 927
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	1 105	1 882
Amortissement	1 668	1 579
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 824	4 699
Gain de change	(128)	(164)
	41 968	36 923
Perte d'exploitation	(3 875)	(2 859)
Charges financières nettes	3 220	1 793
Perte avant impôts	(7 095)	(4 652)
Charge (recouvrement) d'impôts		
Exigibles	201	(116)
Différés	(51)	(372)
	150	(488)
Perte nette	<b>(7 245)</b>	<b>(4 164)</b>
Perte de base et diluée par action	(0,08)	(0,04)

## 7.1 Revenus

Le tableau suivant fait un rapprochement entre les revenus en dollars constants<sup>1)</sup> et les revenus par emplacement géographique :

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Pour les trimestres clos les 30 juin		
	2023	2022	% <sup>2)</sup>
<b>Total des revenus d'Alithya, tels que déclarés</b>	<b>131 595</b>	<b>126 764</b>	<b>3,8 %</b>
Écart avant la prise en compte du taux de change	1,6 %		
Prise en compte du taux de change	2,2 %		
<b>Écart par rapport à la période précédente</b>	<b>3,8 %</b>		
<b>Canada</b>			
Revenus en dollars constants	76 987	78 557	(2,0 %)
Prise en compte du taux de change	—		
<b>Revenus pour le Canada, tels que déclarés</b>	<b>76 987</b>	<b>78 557</b>	<b>(2,0 %)</b>
<b>É.-U.</b>			
Revenus en dollars constants	46 781	44 265	5,7 %
Prise en compte du taux de change	2 463		
<b>Revenus pour les É.-U., tels que déclarés</b>	<b>49 244</b>	<b>44 265</b>	<b>11,2 %</b>
<b>International</b>			
Revenus en dollars constants	4 982	3 942	26,4 %
Prise en compte du taux de change	382		
<b>Revenus pour l'international, tels que déclarés</b>	<b>5 364</b>	<b>3 942</b>	<b>36,1 %</b>

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Consulter la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

<sup>2)</sup> Croissance en dollars constants, qui est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les revenus ont atteint 131,6 M\$, dont 5,9 M\$ provenaient de Datum Consulting Group, LLC et de ses sociétés affiliées (« Datum ») suivant son acquisition (l'« acquisition de Datum ») par la Société le 1<sup>er</sup> juillet 2022, ce qui représente une augmentation de 4,8 M\$, ou 3,8 %, par rapport aux 126,8 M\$ constatés pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

Les revenus tirés des activités au Canada ont atteint 77,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, soit une baisse de 1,6 M\$, ou 2,0 %, par rapport aux revenus de 78,6 M\$ dégagés lors du trimestre clos le 30 juin 2022. La baisse des revenus est principalement attribuable à la conjoncture économique et, tout particulièrement, à la diminution des volumes d'activités dans le secteur bancaire.

Les revenus tirés des activités aux États-Unis ont atteint 49,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, soit une hausse de 4,9 M\$, ou 11,2 %, par rapport aux revenus de 44,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022, principalement en raison de l'augmentation des revenus de 4,8 M\$ attribuable à l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis, en partie contrebalancés par une diminution des revenus tirés des services de perfectionnement numérique et habilitation au changement, lesquels ont été particulièrement affectés par la conjoncture économique aux États-Unis. La hausse des revenus inclut notamment l'incidence favorable du taux de change du dollar américain de 2,5 M\$ entre les deux périodes.

À l'international, les revenus ont connu une hausse de 1,5 M\$, ou 36,1 %, pour s'établir à 5,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 3,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022, surtout grâce à l'acquisition des activités de Datum à l'international, qui a généré des revenus de 1,2 M\$. La hausse des revenus comprend une incidence favorable du taux de change de 0,4 M\$ entre les deux périodes.

## **7.2 Marge brute**

La marge brute s'est chiffrée à 38,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui correspond à une hausse de 4,0 M\$, ou 11,8 %, par rapport à la marge brute de 34,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté pour s'établir à 28,9 %, contre 26,9 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Sur une base séquentielle, la marge brute en pourcentage des revenus n'a connu qu'une légère baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, à la fin duquel elle était de 29,9 %, et ce, malgré l'entrée en vigueur d'augmentations salariales au début de l'exercice en cours.

Au Canada, la marge brute en pourcentage des revenus a connu une hausse par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison des revenus moyens supérieurs par employé et de l'augmentation des revenus tirés d'offres à marge plus élevée.

Aux États-Unis, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, à la suite de l'effet positif sur les marges de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis, des revenus moyens supérieurs par employé et de l'amélioration du rendement des projets dans d'autres secteurs de l'entreprise. La marge brute en pourcentage des revenus a également augmenté sur une base séquentielle, principalement en raison de l'amélioration du rendement des projets dans certains secteurs de l'entreprise, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

À l'international, la marge brute en pourcentage des revenus a augmenté par rapport au même trimestre de l'exercice précédent et sur une base séquentielle, principalement en raison de l'effet positif sur les marges de l'acquisition des activités de Datum à l'international.

## **7.3 Charges d'exploitation**

### **7.3.1 Charges de vente, générales et administratives**

Les charges de vente, générales et administratives comprennent les salaires, les traitements et les autres avantages du personnel de vente et du personnel administratif, les frais d'occupation, les frais liés aux technologies de l'information et aux communications, la rémunération fondée sur des actions, les honoraires professionnels, les droits d'inscription à la bourse et les frais de placement et d'autres charges administratives.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les charges de vente, générales et administratives se sont chiffrées à 32,5 M\$, ce qui représente une augmentation de 3,6 M\$, ou 12,3 %, par rapport aux charges de 28,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Les charges de vente, générales et administratives, en pourcentage des revenus, se sont établies à 24,7 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 22,8 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Cette hausse s'explique surtout par une dépréciation de 1,4 M\$ des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, une hausse de 1,0 M\$ de la rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie, des charges de 0,8 M\$ découlant de Datum et l'incidence défavorable du



taux de change du dollar américain de 0,7 M\$, partiellement contrebalancée par des réductions dans d'autres catégories de charges. Sur une base séquentielle, les charges de vente, générales et administratives ont diminué de 3,5 M\$, ainsi qu'en pourcentage des revenus, par rapport à 36,0 M\$, ou 26,4 % des revenus, pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges attribuables aux activités au Canada se sont accrues de 2,0 M\$, ou 12,4 %, pour passer à 18,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 16,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022, principalement en raison d'une dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation de 1,4 M\$, tel qu'il en est question ci-dessus, et des hausses de 1,0 M\$ de la rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie, de 0,3 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications, incluant 0,2 M\$ liés à des projets discrétionnaires, et de 0,1 M\$ des frais de déplacement, alors que les activités retrouvent leurs niveaux antérieurs à la COVID-19. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par des baisses de 0,3 M\$ des honoraires professionnels, de 0,2 M\$ des coûts d'occupation, de 0,2 M\$ des frais de formation et de 0,2 M\$ des frais de recrutement.

Les charges attribuables aux activités aux États-Unis se sont chiffrées à 13,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui correspond à une hausse de 1,4 M\$, ou 12,4 %, par rapport aux charges de 11,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 0,8 M\$ des charges liées à Datum ainsi qu'à des hausses de 0,5 M\$ des coûts d'occupation, de 0,3 M\$ des frais liés aux technologies de l'information et aux communications, de 0,2 M\$ des coûts de développement des affaires et de 0,1 M\$ des frais de déplacement, partiellement contrebalancées par une baisse des frais de recrutement de 0,3 M\$. La hausse des charges comprend l'incidence défavorable du taux de change du dollar américain de 0,7 M\$.

Les charges attribuables aux activités à l'international se sont chiffrées à 0,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui correspond à une hausse de 0,1 M\$, ou 9,7 %, par rapport aux charges de 0,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

### 7.3.2 Rémunération fondée sur des actions

La rémunération fondée sur des actions est comprise dans le coût des revenus et les charges de vente, générales et administratives et est détaillée dans le tableau qui suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Options sur actions	185	226
Régime d'achat d'actions – cotisation de l'employeur	357	331
Rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisitions d'entreprises	885	137
UAD	184	135
UAI	15	—
UAR	452	232
	<b>2 078</b>	<b>1 061</b>

La rémunération fondée sur des actions s'est chiffrée à 2,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui représente une augmentation de 1,0 M\$ par rapport à 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Cette

augmentation s'explique surtout par les hausses des charges liées à la rémunération fondée sur des actions attribuées lors d'acquisition d'entreprises et par l'augmentation des charges liées aux UAR.

### **7.3.3 Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises**

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises se sont élevés à 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, soit une baisse de 0,8 M\$ par rapport aux coûts de 1,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022, en raison principalement de la diminution de 1,1 M\$ des coûts d'acquisition d'entreprises, liés majoritairement aux honoraires professionnels associés à l'acquisition de Datum, partiellement contrebalancée par des augmentations de 0,1 M\$ des coûts d'intégration, principalement liés à la résiliation de contrats de location pour des locaux inoccupés au cours du trimestre considéré, par rapport aux coûts d'intégration des systèmes engagés lors de l'exercice précédent, et de 0,2 M\$ de la rémunération des employés à l'acquisition d'entreprises, composée principalement d'une contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de Datum.

### **7.3.4 Amortissement**

L'amortissement a totalisé 1,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023. En comparaison, l'amortissement a totalisé 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Cet amortissement des coûts concernait principalement les immobilisations corporelles d'Alithya, qui se sont accrues de 0,3 M\$, ainsi que les actifs au titre de droits d'utilisation, qui ont connu une baisse de 0,2 M\$.

### **7.3.5 Amortissement des immobilisations incorporelles**

L'amortissement des immobilisations incorporelles a totalisé 6,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, par rapport à 4,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Ces coûts concernaient principalement l'amortissement des relations clients comptabilisées lors d'acquisitions, qui a connu une hausse de 1,2 M\$, ainsi que l'amortissement des logiciels, qui a augmenté de 0,8 M\$. Les augmentations sont principalement attribuables à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisées lors de l'acquisition de Datum.

### **7.3.6 Perte (gain) de change**

Le gain de change s'est établi à 0,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à un gain de change de 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

## 7.4 Autres résultats nets et charges

### 7.4.1 Charges financières nettes

Le résumé des charges financières nettes s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	3 021	1 235
Intérêts relatifs aux obligations locatives	189	217
Amortissement des charges financières	98	83
Capitalisation des intérêts au titre des soldes de prix d'achat à payer	127	148
Frais de financement	52	129
Revenus d'intérêts	(267)	(19)
	<b>3 220</b>	<b>1 793</b>

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 3,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui représente une hausse de 1,4 M\$, ou 79,7 %, par rapport à 1,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des taux d'intérêt variables, laquelle a contribué à l'augmentation des intérêts au titre de la dette à long terme, et a été partiellement contrebalancée par les revenus d'intérêts rapportés dans le cadre d'un accord commercial ponctuel.

### 7.4.2 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts s'est établie à 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui représente une hausse de 0,7 M\$ par rapport à un recouvrement d'impôts de 0,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022, en raison principalement d'une baisse du recouvrement d'impôts différés dans certains territoires de compétence, partiellement contrebalancée par une augmentation de la charge d'impôts exigibles attribuable à la hausse du revenu imposable dans certains territoires de compétence.

## 7.5 Perte nette et résultat par action

La perte nette pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est élevée à 7,2 M\$, soit une augmentation de 3,1 M\$ comparativement à la perte nette de 4,2 M\$ enregistrée pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Cette perte accrue s'explique par l'augmentation des charges de vente, générales et administratives, y compris une charge de dépréciation de 1,4 M\$ au titre des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, la hausse des charges financières nettes, la hausse de l'amortissement et la hausse de la charge d'impôts, le tout partiellement contrebalancé par une augmentation de la marge brute et une baisse des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, par rapport au trimestre clos le 30 juin 2022. Ce résultat s'est traduit par une perte nette de base et diluée par action de 0,08 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une perte nette de 0,04 \$ par action pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

## 7.6 Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du résultat net ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Perte nette</b>	<b>(7 245)</b>	<b>(4 164)</b>
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	1 105	1 882
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 824	4 699
Rémunération fondée sur des actions	2 078	1 061
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	1 383	—
Charge d'impôts liée aux éléments susmentionnés	(2 468)	(759)
<b>Résultat net ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>1 677</b>	<b>2 719</b>
Perte de base et diluée par action	(0,08)	(0,04)
Résultat net ajusté par action <sup>1)</sup>	0,02	0,03

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Le résultat net ajusté s'est chiffré à 1,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui représente une baisse de 1,0 M\$, ou 38,3 %, par rapport à 2,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Comme expliqué plus haut, l'augmentation de la marge brute et l'apport de l'acquisition de Datum ont été partiellement contrebalancés par une hausse des charges de vente, générales et administratives, une hausse de la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, une hausse de la charge d'impôts et une hausse des charges financières nettes. Cela s'est traduit par un résultat net ajusté par action de 0,02 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, contre 0,03 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

## 7.7 Informations sectorielles

Le résultat d'exploitation par secteur renvoie au résultat d'exploitation avant les frais généraux et administratifs du siège social et les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, qui ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation du rendement financier sous-jacent des secteurs à présenter. Les frais généraux et administratifs du siège social sont les dépenses et les salaires liés aux fonctions centralisées, comme les ressources des équipes mondiales des finances, des affaires juridiques, des ressources humaines et des technologies de l'information, qui ne sont pas affectés aux secteurs. Cette mesure exclut également les effets de l'amortissement et de la perte (gain) de change.

Les tableaux suivants présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter :

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 juin 2023			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	76 987	49 244	5 364	131 595
Résultat d'exploitation par secteur	7 971	8 441	712	17 124
Frais généraux et administratifs du siège social				11 530
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				1 105
Perte (gain) de change				(128)
Résultat d'exploitation avant amortissement				4 617
Amortissement				8 492
<b>Perte d'exploitation</b>				<b>(3 875)</b>

(en milliers de dollars)	Trimestre clos le 30 juin 2022			
	Canada	É.-U.	International	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus	78 557	44 265	3 942	126 764
Résultat d'exploitation par secteur	7 157	5 519	370	13 046
Frais généraux et administratifs du siège social				7 909
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises				1 882
Perte (gain) de change				(164)
Résultat d'exploitation avant amortissement				3 419
Amortissement				6 278
<b>Perte d'exploitation</b>				<b>(2 859)</b>

Pour de plus amples renseignements sur la variation des revenus par secteur, veuillez vous reporter à la rubrique 7.1 intitulée « Revenus ».

Le résultat d'exploitation par secteur au Canada s'est accru de 0,8 M\$, ou 11,4 %, pour passer à 8,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 7,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022, grâce à l'augmentation de la marge brute.

Le résultat d'exploitation par secteur aux États-Unis s'est accru de 2,9 M\$, ou 52,9 %, pour passer à 8,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 5,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. La

hausse du résultat d'exploitation par secteur est attribuable à une augmentation des revenus et de la marge brute, partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges de vente, générales et administratives, le tout découlant principalement de l'acquisition des activités de Datum aux États-Unis, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Le résultat d'exploitation par secteur à l'international s'est accru de 0,3 M\$, ou 92,4 %, pour passer à 0,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, comparativement à 0,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. La hausse du résultat d'exploitation par secteur est attribuable à une augmentation des revenus et de la marge brute, découlant principalement de l'acquisition des activités de Datum à l'international, tel qu'il est décrit ci-dessus.

## 7.8 BAIIA et BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette et du BAIIA ainsi que du BAIIA ajusté :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Revenus</b>	<b>131 595</b>	<b>126 764</b>
<b>Perte nette</b>	<b>(7 245)</b>	<b>(4 164)</b>
Charges financières nettes	3 220	1 793
Charge (recouvrement) d'impôts	150	(488)
Amortissement	1 668	1 579
Amortissement des immobilisations incorporelles	6 824	4 699
<b>BAIIA<sup>1)</sup></b>	<b>4 617</b>	<b>3 419</b>
Marge du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>3,5 %</b>	<b>2,7 %</b>
<i>Ajusté pour :</i>		
Gain de change	(128)	(164)
Rémunération fondée sur des actions	2 078	1 061
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	1 105	1 882
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	1 383	—
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>9 055</b>	<b>6 198</b>
Marge du BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>6,9 %</b>	<b>4,9 %</b>

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Le BAIIA s'est élevé à 4,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui représente une hausse de 1,2 M\$, ou 35,0 %, par rapport à 3,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. La marge du BAIIA s'est établie à 3,5 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023, contre 2,7 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 9,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ce qui représente une hausse de 2,9 M\$, ou 46,1 %, par rapport à 6,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Comme expliqué plus haut, l'augmentation de la marge brute et l'apport de l'acquisition de Datum ont été partiellement contrebalancés par la hausse des charges de vente, générales et administratives. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 6,9 % pour le trimestre clos le 30 juin 2023, contre 4,9 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

## 8. Nouveaux contrats et carnet de commandes

Les nouveaux contrats au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 ont totalisé 111,3 M\$. Cela équivaut à un ratio nouveaux contrats-facturation de 0,85 pour le trimestre. Le ratio nouveaux contrats-facturation aurait été de 0,99 si les revenus tirés des deux contrats à long terme signés dans le cadre d'une acquisition au cours du premier trimestre de l'exercice 2022 étaient exclus.

La direction est d'avis que les renseignements sur les nouveaux contrats peuvent fournir des données tendancielle intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations du volume d'affaires au fil du temps. Toutefois, les contrats prévoient généralement des clauses de résiliation à la discrétion du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. À ce titre, le montant du contrat qui peut en fait être réalisé peut différer considérablement du montant du contrat initial.

Au 30 juin 2023, le carnet de commandes représentait environ 16 mois de revenus des douze derniers mois. Il comprend les accords de revenus concernant des projets pouvant durer plus de douze mois.

La direction est d'avis que les renseignements sur le carnet de commandes peuvent fournir des données tendancielle intéressantes aux investisseurs en ce qui a trait aux variations de la meilleure estimation de la direction des revenus futurs tirés des accords de revenus conclus. Toutefois, les contrats prévoient généralement des clauses de résiliation à la discrétion du client. En outre, des modifications de l'étendue des travaux et de l'utilisation axée sur la demande peuvent survenir. Rien ne garantit que les projets ne seront pas annulés ou que la portée des travaux ne sera pas modifiée par la suite, que le carnet de commandes se traduira ultimement par des revenus ou que les revenus et le résultat net connexes tirés du carnet de commandes seront comptabilisés. À ce titre, le montant du contrat qui peut en fait être réalisé peut différer considérablement du montant inscrit dans le carnet de commandes à une date donnée.

## 9. Liquidité et ressources en capital

### 9.1 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les activités courantes et la croissance d'Alithya sont financées par une combinaison de flux de trésorerie liés à l'exploitation, d'emprunts aux termes de la facilité de crédit existante, de prêts garantis, d'un prêt subordonné non garanti et de l'émission d'actions. Alithya cherche à maintenir un niveau optimal de liquidité par la gestion active de ses actifs et passifs, ainsi que de ses flux de trésorerie. Le tableau ci-dessous présente les activités de flux de trésorerie d'Alithya pour les trimestres clos les 30 juin 2023 et 2022 :

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 30 juin	
	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie nets découlant des (affectés aux) activités d'exploitation	7 597	(9 797)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités d'investissement	(236)	1 335
Flux de trésorerie nets (affectés aux) découlant des activités de financement	(2 517)	30 885
Effet de la fluctuation des taux de change	(288)	260
Variation nette de la trésorerie	<b>4 556</b>	<b>22 683</b>
Trésorerie à l'ouverture de la période	22 583	17 655
Trésorerie à la clôture de la période	<b>27 139</b>	<b>40 338</b>

### 9.2 Flux de trésorerie – activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les flux de trésorerie nets découlant des activités d'exploitation se sont élevés à 7,6 M\$, soit une amélioration de 17,4 M\$ comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 9,8 M\$ négatifs pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2023 découlent principalement de la perte nette de 7,2 M\$, à laquelle s'ajoutent des ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette de 14,0 M\$, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes, la rémunération fondée sur des actions et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, partiellement contrebalancés par le règlement en espèces des UAI et le gain de change non réalisé, ainsi que par des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 0,8 M\$. Par comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2022 découlaient principalement de la perte nette de 4,2 M\$, à laquelle s'ajoutaient 8,2 M\$ d'ajustements sans effet de trésorerie de la perte nette, comprenant principalement l'amortissement, les charges financières nettes et la rémunération fondée sur des actions, partiellement contrebalancés par les impôts différés et le gain de change non réalisé, ainsi que par des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 13,8 M\$.

Les variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 0,8 M\$ au cours du trimestre clos le 30 juin 2023 s'expliquent principalement par une baisse de 6,7 M\$ des débiteurs et autres créances et une baisse de 4,2 M\$ des travaux en cours, partiellement contrebalancées par une baisse de 5,7 M\$ des créditeurs et charges à payer, une hausse de 2,4 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, une diminution de 1,3 M\$ des revenus différés et une hausse de 0,9 M\$ des charges payées d'avance. Les variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 13,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022 résultaient principalement d'une hausse de 12,1 M\$ des travaux en cours, d'une diminution de 4,9 M\$ des créditeurs et



charges à payer, d'une hausse de 2,7 M\$ des crédits d'impôt à recevoir, d'une diminution de 1,2 M\$ des revenus différés et d'une hausse de 0,4 M\$ des charges payées d'avance, partiellement contrebalancées par une baisse de 7,5 M\$ des débiteurs et autres créances.

### **9.3 Flux de trésorerie – activités d'investissement**

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 0,2 M\$, soit une augmentation de 1,5 M\$ comparativement à des flux de trésorerie de 1,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2023 découlaient principalement d'acquisitions d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités. Par comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2022 découlaient principalement d'une baisse des liquidités soumises à des restrictions, partiellement contrebalancée par l'acquisition de Trafic 3W Inc. le 1<sup>er</sup> avril 2022 et l'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cours normal des activités.

### **9.4 Flux de trésorerie – activités de financement**

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont élevés à 2,5 M\$, soit une augmentation de 33,4 M\$ comparativement à des flux de trésorerie de 30,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2023 découlent principalement des remboursements de 29,2 M\$ de la dette à long terme, du paiement de 3,0 M\$ des charges financières nettes, de l'acquittement de 1,0 M\$ d'obligations locatives et de l'achat d'actions de 0,1 M\$ à des fins d'annulation, partiellement contrebalancés par le produit de 30,8 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, comme décrit à la rubrique 9.6. À des fins de comparaison, les flux de trésorerie pour le trimestre clos le 30 juin 2022 découlaient principalement du produit de 40,5 M\$ de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction connexes, partiellement contrebalancés par des remboursements de 6,7 M\$ de la dette à long terme, le paiement de 1,6 M\$ des charges financières nettes, l'acquittement de 0,9 M\$ d'obligations locatives, ainsi que de l'achat d'actions de 0,5 M\$ à des fins d'annulation.

### **9.5 Ressources en capital**

Le capital d'Alithya se compose de la trésorerie, de la dette à long terme et du total des capitaux propres. Les principaux objectifs d'Alithya en matière de gestion du capital consistent à fournir une solide assise financière afin de maintenir la confiance des actionnaires, des créanciers et des autres parties prenantes et de soutenir la croissance et le développement futurs de l'entreprise, à maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital à un niveau de risque acceptable et préserve sa capacité à respecter ses obligations financières, à assurer la disponibilité de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées et à assurer un rendement du capital investi pour les actionnaires.

Dans le cadre de la gestion de sa structure du capital, Alithya surveille le rendement tout au long de l'exercice pour s'assurer que les besoins en fonds de roulement prévus et les dépenses en immobilisations liées à l'entretien courant sont financés par l'exploitation, les liquidités disponibles et, le cas échéant, les emprunts bancaires.

## 9.6 Dette à long terme et dette nette

Le tableau suivant présente un sommaire de la dette à long terme de la Société :

Aux (en milliers de dollars)	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit ») <sup>a)</sup>	78 362	82 512
Prêts garantis <sup>b)</sup>	17 256	13 192
Prêts subordonnés non garantis <sup>c)</sup>	20 000	20 000
Solde de prix d'achat à payer, d'une valeur nominale de 12 370 000 \$ (9 345 000 \$ US), sans intérêt (taux d'intérêt effectif de 4,4 %), payable en versements annuels de 4 123 000 \$ (3 115 000 \$ US) dont l'échéance est le 1 <sup>er</sup> juillet 2025	11 861	11 993
Coûts de transaction non amortis (déduction faite de l'amortissement cumulé de 1 282 000 \$ et de 1 184 000 \$)	(408)	(507)
	<b>127 071</b>	<b>127 190</b>
Tranche courante de la dette à long terme	90 977	12 808
	<b>36 094</b>	<b>114 382</b>

<sup>a)</sup> La facilité de crédit est disponible pour un montant pouvant atteindre 125 000 000 \$, qui peut, à certaines conditions, être porté à 140 000 000 \$ aux termes d'une clause accordéon, et les prélèvements peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains pour un montant équivalent.

Les avances portent intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, majoré d'une marge applicable allant de 0,25 % à 1,00 %, ou encore au taux des acceptations bancaires ou au taux SOFR, majoré d'une marge applicable allant de 1,50 % à 2,25 %, selon le cas, pour les avances en dollars canadiens ou en dollars américains, respectivement. La marge applicable est établie en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers.

La facilité de crédit vient à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2024 et peut être renouvelée par périodes supplémentaires d'un an, au gré du prêteur. Comme la date d'échéance de la facilité de crédit survient dans les 12 mois suivant la date de clôture, elle a été comptabilisée dans la tranche courante de la dette à long terme, dans les passifs courants, dans l'état de la situation financière. Comme la date d'échéance de la facilité de crédit survient dans les 12 mois suivant la date de clôture, elle a été comptabilisée au titre de la tranche courante de la dette à long terme, dans les passifs courants, dans l'état de la situation financière.

Au 30 juin 2023, le montant impayé en vertu de la facilité de crédit comprend 78 362 000 \$ (82 512 000 \$ au 31 mars 2023) payables en dollars américains (59 200 000 \$ US; 61 000 000 \$ US au 31 mars 2023).

La Société a conclu une facilité de crédit d'exploitation supplémentaire d'un montant maximal de 2 647 000 \$ (2 000 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel américain majoré de 1,00 %. Le prêteur peut résilier cette facilité de crédit d'exploitation à tout moment. Il n'y avait pas de montant impayé au titre de cette facilité de crédit d'exploitation supplémentaire au 30 juin 2023.

b) Les prêts garantis émis par Investissement Québec dans le but de financer les crédits d'impôt remboursables de la Société sont assujettis aux modalités suivantes :

<b>Aux</b>			<b>30 juin</b>	<b>31 mars</b>
<b>(en milliers de dollars)</b>			<b>2023</b>	<b>2023</b>
			<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Année à laquelle se rapporte le crédit d'impôt remboursable</b>	<b>Remboursables à la première des dates suivantes : la date d'obtention des crédits d'impôt remboursables ou le</b>	<b>Portant intérêt au</b>		
2022	31 mars 2024	taux préférentiel + 1,00 %	8 719	8 719
2023	31 mars 2025	taux préférentiel + 1,25 %	8 537	4 473
			<b>17 256</b>	<b>13 192</b>

En ce qui concerne les crédits d'impôt remboursables de 2022 et de 2023, le montant maximal pouvant faire l'objet d'un financement correspond au montant le moins élevé entre 90 % des crédits d'impôt remboursables admissibles et 8 776 000 \$ et 10 670 000 \$, respectivement pour 2022 et 2023.

c) Les prêts subordonnés non garantis avec Investissement Québec, d'un montant de 20 000 000 \$, viennent à échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2025. La première tranche de 10 000 000 \$ porte intérêt à taux fixes allant de 6,00 % à 7,25 %, et la tranche supplémentaire de 10 000 000 \$ porte intérêt à un taux allant de 7,10 % à 8,35 %, établi et remboursable sur une base trimestrielle, en fonction des seuils limites fixés à l'égard de certains ratios financiers. Conformément aux modalités des prêts, la Société est tenue de rester conforme à certaines clauses restrictives financières, lesquelles sont mesurées sur une base trimestrielle.

a), c) Au 30 juin 2023 et au 31 mars 2023, la Société respectait toutes ses clauses restrictives financières.

La dette à long terme totale au 30 juin 2023 a connu une baisse de 0,1 M\$ pour se chiffrer à 127,1 M\$, par rapport à 127,2 M\$ au 31 mars 2023. La baisse est principalement attribuable à une diminution de 4,2 M\$ des prélèvements sur la facilité de crédit, partiellement contrebalancée par une hausse de 4,1 M\$ des prêts garantis.

Au 30 juin 2023, la trésorerie s'élevait à 27,1 M\$ et un montant de 78,4 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme tranche courante de la dette à long terme, étant donné son échéance le 1<sup>er</sup> avril 2024. En comparaison, au 31 mars 2023, la trésorerie s'élevait à 22,6 M\$ et un montant de 82,5 M\$ avait été prélevé sur la facilité de crédit et classé comme dette à long terme. Au 30 juin 2023, la Société avait une capacité inutilisée de 46 638 000 \$ aux termes de sa facilité de crédit de 125 000 000 \$, laquelle vient à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2024. Au 30 juin 2023, la valeur comptable des passifs de la Société dont la date d'échéance est dans moins de un an s'élevait à 201 296 000 \$. Certains de ces passifs portent intérêt tel qu'il est présenté dans la note 3 des états financiers.

La capacité de la Société d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an dépend de sa capacité à maintenir des facilités de crédit adéquates. La Société prévoit le renouvellement de la facilité de crédit, dans le cours normal des activités, pour des montants suffisants et selon des conditions acceptables avant la date d'échéance du 1<sup>er</sup> avril 2024. Rien ne garantit que la Société réussira à renouveler la facilité de crédit et à honorer ses obligations liées à ses passifs financiers qui devront être réglés dans moins de un an.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette<sup>1)</sup> :

Aux (en milliers de dollars)	30 juin 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Tranche courante de la dette à long terme	90 977	12 808
Tranche non courante de la dette à long terme	36 094	114 382
<b>Total de la dette à long terme</b>	<b>127 071</b>	<b>127 190</b>
Moins :		
Trésorerie	27 139	22 583
	<b>27 139</b>	<b>22 583</b>
<b>Dette nette</b>	<b>99 932</b>	<b>104 607</b>

<sup>1)</sup> Mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique 5 intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » pour obtenir une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure non conforme aux IFRS.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, la dette nette d'Alithya a diminué en raison principalement de la hausse de la trésorerie.

## 9.7 Obligations contractuelles

Alithya a des engagements en vertu des modalités des obligations contractuelles qui comportent différentes dates d'expiration, principalement en ce qui concerne la location des locaux, ainsi que les licences technologiques et les infrastructures. Veuillez vous reporter à la rubrique 10.7 du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023 pour un aperçu des obligations d'Alithya à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des obligations contractuelles depuis le 31 mars 2023 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

## 9.8 Arrangements hors bilan

Alithya utilise le financement hors bilan relativement aux engagements d'exploitation relatifs à des licences technologiques et à des infrastructures. Veuillez consulter la rubrique 10.8 du rapport de gestion d'Alithya pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et la note 14 des états financiers consolidés annuels audités pour la même période afin d'obtenir un aperçu de ces arrangements à cette date. Il n'y a eu aucun changement significatif à l'égard des arrangements hors bilan depuis le 31 mars 2023 en dehors du cours normal des activités d'Alithya.

## 10. Capital-actions

Dans le contexte de la discussion sur le capital-actions, Groupe Alithya inc. sera appelé la « Société ». Le capital-actions d'Alithya est décrit en détail à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires d'Alithya.

### 10.1 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 septembre 2022, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, offre qui a par la suite été approuvée par la TSX. Conformément à l'offre publique de rachat, la Société peut acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à 2 491 128 actions à droit de vote subalterne, ce qui représentait 5 % du flottant de la Société à la clôture des marchés le 8 septembre 2022.

L'opération dans le cadre de l'offre publique de rachat a commencé le 20 septembre 2022 et prendra fin à la première des dates suivantes à survenir, soit le 19 septembre 2023 ou le jour où la Société aura acquis le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne autorisé conformément à l'offre publique de rachat ou le jour où elle décidera de mettre fin aux acquisitions. Toutes les acquisitions d'actions à droit de vote subalterne sont effectuées dans le cadre d'opérations sur le marché libre, au cours en vigueur au moment de l'acquisition.

Dans le cadre de l'offre publique de rachat, la Société a conclu un régime d'achat automatique d'actions (« le régime d'achat automatique d'actions ») avec un courtier désigné. Le régime d'achat automatique d'actions autorise le courtier désigné à acquérir, à des fins d'annulation, des actions à droit de vote subalterne au nom de la Société, tout en respectant certains paramètres de négociation établis, de temps à autre, par la Société.

## 11. Résumé sur huit trimestres

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	30 sept. 2021	31 déc. 2021	31 mars 2022	30 juin 2022	30 sept. 2022	31 déc. 2022	31 mars 2023	30 juin 2023
<b>Revenus</b>	105 277	109 713	119 974	126 764	128 933	130 780	136 224	131 595
<b>Coût des revenus</b>	76 804	81 456	88 891	92 700	91 173	91 562	95 492	93 502
<b>Marge brute</b>	28 473	28 257	31 083	34 064	37 760	39 218	40 732	38 093
	27,0 %	25,8 %	25,9 %	26,9 %	29,3 %	30,0 %	29,9 %	28,9 %
<b>Charges d'exploitation</b>								
Charges de vente, générales et administratives	24 885	25 002	26 204	28 927	30 421	31 196	35 978	32 499
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises	689	857	6 128	1 882	2 741	1 290	12 166	1 105
Amortissement	1 247	1 400	1 235	1 579	1 602	1 634	1 721	1 668
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 450	3 438	4 017	4 699	6 708	7 397	8 693	6 824
Perte (gain) de change	(42)	(27)	(25)	(164)	64	163	96	(128)
	30 229	30 670	37 559	36 923	41 536	41 680	58 654	41 968
<b>Perte d'exploitation</b>	(1 756)	(2 413)	(6 476)	(2 859)	(3 776)	(2 462)	(17 922)	(3 875)
Charges financières nettes	1 075	1 203	1 352	1 793	2 301	2 664	2 577	3 220
<b>Perte avant impôts</b>	<b>(2 831)</b>	<b>(3 616)</b>	<b>(7 828)</b>	<b>(4 652)</b>	<b>(6 077)</b>	<b>(5 126)</b>	<b>(20 499)</b>	<b>(7 095)</b>
<b>Charge (recouvrement) d'impôts</b>	(54)	(130)	(575)	(488)	(5 642)	379	(506)	150
<b>Perte nette</b>	<b>(2 777)</b>	<b>(3 486)</b>	<b>(7 253)</b>	<b>(4 164)</b>	<b>(435)</b>	<b>(5 505)</b>	<b>(19 993)</b>	<b>(7 245)</b>
Perte de base et diluée par action	(0,03)	(0,04)	(0,08)	(0,04)	—	(0,06)	(0,21)	(0,08)

Les écarts trimestriels dans les résultats d'Alithya sont principalement attribuables au moment où ont lieu les acquisitions. Les écarts trimestriels peuvent aussi être attribuables à la saisonnalité. Les revenus générés par les conseillers d'Alithya dépendent du nombre de jours ouvrables dans un trimestre donné; ce nombre peut varier en raison des vacances, d'autres congés payés et des jours fériés. Les cycles d'investissement dans les technologies de l'information des clients varient également selon la saisonnalité relative à leurs propres activités.

Au cours de la période de huit trimestres, de manière générale, l'augmentation des revenus a découlé principalement de l'acquisition d'entreprises et d'une croissance interne dans la plupart des secteurs d'activité de la Société. Les fluctuations de la marge brute au cours des huit trimestres précédents peuvent être attribuées à une migration stable vers des services à plus grande valeur ajoutée depuis les acquisitions de Vitalyst et de Datum, qui ont eu lieu respectivement le 31 janvier 2022 et le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Elles ont été contrebalancées par les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 et l'acquisition de R3D le 1<sup>er</sup> avril 2021, dont les revenus sur une base historique proviennent, dans une plus grande proportion, de contractuels. De manière générale, la hausse des charges de vente, générales et administratives est attribuable principalement à l'acquisition d'entreprises, déduction faite des synergies, et aux coûts supplémentaires liés à l'exécution du plan d'affaires stratégique. Ces charges ont diminué au cours du premier trimestre de l'exercice en cours, principalement en raison d'un examen de la structure de coûts d'Alithya amorcé au quatrième trimestre de l'exercice 2022, ainsi que des modifications apportées et des coûts de réorganisation engagés au cours des trimestres subséquents. Les charges de vente, générales et administratives totales, en pourcentage des revenus consolidés, ont augmenté modérément alors que certaines activités retrouvent les niveaux qui

prévalaient avant la pandémie de COVID-19 et en raison du niveau historiquement élevé du pourcentage des charges de vente, générales et administratives liées à Vitalyst. Les autres charges, telles que les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation d'entreprises, l'amortissement, l'amortissement des immobilisations incorporelles et la charge (le recouvrement) d'impôts, ont également varié en raison de l'acquisition d'entreprises et des exigences et activités d'intégration subséquentes.

## 12. Estimations comptables critiques

L'établissement des états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont passées en revue à intervalle régulier. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période pendant laquelle elles sont apportées et dans les périodes futures concernées.

Les états financiers du premier trimestre ont été établis selon les méthodes comptables adoptées dans les derniers états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2023. De plus, les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme par toutes les entités de la Société.

## 13. Modifications aux normes comptables en vigueur pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Les modifications suivantes aux normes existantes ont été adoptées par la Société le 1<sup>er</sup> avril 2023 :

### *Modifications apportées à IAS 8 – Définition d'estimations comptables*

En février 2021, l'IASB a modifié IAS 8, « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », afin d'introduire une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimations comptables ». Les modifications apportent également des précisions visant à aider les entités à distinguer les changements de méthodes comptables des changements d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les changements de méthodes comptables doivent être appliqués de façon rétrospective tandis que les changements d'estimations comptables doivent être appliqués de façon prospective. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 8 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

### *Modifications apportées à IAS 12 – Impôts sur le résultat*

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 12, « Impôts sur le résultat », afin de réduire la portée de l'exemption de comptabilisation initiale pour en exclure les transactions donnant lieu à des différences temporaires qui s'équivalent et se compensent. Les sociétés seront donc tenues de comptabiliser l'actif d'impôts différés et le passif d'impôts différés pour tenir compte de ces différences temporaires qui

prennent naissance à la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une obligation de démantèlement. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée était permise. La modification d'IAS 12 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société. En outre, la modification d'IAS 12 n'a aucune incidence sur les états de la situation financière consolidés. Les changements à la note portant sur les impôts sur le résultat seront présentés dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

### *Modifications apportées à IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables*

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, « Présentation des états financiers » et l'énoncé de pratiques en IFRS 2, « Porter des jugements sur l'importance relative ». Les modifications aident les entités à présenter des informations à fournir sur les méthodes comptables plus utiles pour les principaux utilisateurs d'états financiers, comme suit :

- en remplaçant l'exigence de présentation d'information sur les « principales » méthodes comptables conformément à IAS 1 par une exigence de présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables. Selon ces modifications, une méthode comptable est significative si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers;
- en fournissant des indications dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à IAS 1 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée était permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à IAS 1, elle peut également appliquer les modifications à l'énoncé de pratiques en IFRS 2. La Société mettra à jour l'information à fournir sur ses méthodes comptables dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.

## **14. Nouvelles normes et interprétations publiées, mais non encore entrées en vigueur**

À la date d'autorisation des états financiers consolidés intermédiaires, certaines nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que certaines améliorations apportées aux normes existantes, ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas fait l'objet d'une adoption anticipée par la Société. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position pertinentes sera adopté pour la première période de présentation de l'information financière à compter de la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Des précisions sur les nouvelles normes, modifications et interprétations, ainsi que sur les améliorations aux normes existantes susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société sont données ci-après :



## *IAS 1 – Présentation des états financiers*

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications apportées à IAS 1, « Présentation des états financiers », pour clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications suppriment l'obligation du droit inconditionnel de différer le règlement du passif ou de renouveler ce dernier pour au moins douze mois. Un tel droit doit plutôt avoir une substance et exister à la date de clôture. Après avoir reconsidéré certains aspects des modifications de 2020, l'IASB a reconfirmé que seules les clauses restrictives auxquelles une entreprise doit se conformer au plus tard à la date de clôture ont une incidence sur le classement d'un passif courant ou non courant. Des renseignements supplémentaires devront être fournis pour aider les utilisateurs à comprendre le risque par rapport à ces passifs qui pourraient devoir être remboursables dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications précisent également la façon dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion de l'autre partie. Les modifications stipulent ce qui suit : le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres d'une société à l'autre partie; lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut ignorer uniquement les options de conversion qui sont comptabilisées à titre de capitaux propres. Les modifications apportées à IAS 1 s'appliquent de façon rétrospective et entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une application anticipée est permise. La direction évalue actuellement l'incidence de la modification sur ses états financiers consolidés.

## 15. Risques et incertitudes

Alithya est exposée à plusieurs risques et incertitudes et est touchée par plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, ses activités ou sa réputation. Ces risques doivent être pris en considération lors de l'évaluation d'un placement dans Alithya et peuvent, entre autres choses, entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne.

Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les facteurs énoncés à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023, qui sont intégrés par renvoi aux présentes dans leur intégralité.

## 16. Évaluation par la direction de nos contrôles et procédures de communication de l'information

### *Contrôles et procédures de communication de l'information*

La Société a établi et maintient des contrôles et des procédures en matière de communication de l'information conçus de manière à fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants qui concernent la Société sont transmis au chef de la direction et au chef de la direction financière par d'autres personnes, en particulier pendant la période au cours de laquelle sont dressés les états annuels et intermédiaires aux fins de dépôt, et que l'information devant être divulguée par la Société dans ces états annuels et intermédiaires, ou encore dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais

prescrits par ces lois et les règles y afférentes. L'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information, au sens du Règlement 52-109, Documents annuels et intermédiaires des émetteurs, adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(e) et de la Rule 15d-15(e) prises en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée, a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2023. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et les procédures de la Société en matière de communication de l'information étaient efficaces au 31 mars 2023.

#### *Contrôles internes à l'égard de l'information financière*

La Société a également établi et maintenu des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 adopté par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi qu'au sens de la Rule 13a-15(f) et de la Rule 15d-15(f) prises en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, en sa version modifiée. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société sont un processus conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. Ce processus est exécuté par les membres de la direction et d'autres employés clés dans le but de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, en conformité avec les IFRS établies par l'IASB. L'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société a été évaluée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société, qui ont également participé à l'évaluation, en date de fin du dernier exercice complété de la Société clos le 31 mars 2023, en fonction des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces au 31 mars 2023.

#### *Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière*

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, qui ait pu avoir une incidence importante, ou qui aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

#### *Limites à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière*

La direction de la Société reconnaît que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière, quelle que soit la qualité de leur conception et de leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints. En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent pas prévenir ni détecter toutes les erreurs ou les inexactitudes en temps opportun.